

# Comptes annuels

# 1 Compte de résultat et affectation du bénéfice de l'exercice 2006

En millions de francs

		2006	2005	Variation
	Voir annexe, chiffre			
Résultat de l'or	01	4 204,0	7 456,9	-3 252,9
Résultat des placements en monnaies étrangères	02	820,0	5 327,3	-4 507,3
Résultat des placements en francs	03	229,3	296,1	-66,8
Autres résultats	04	24,6	13,2	+11,4
<b>Résultat brut</b>		<b>5 277,9</b>	<b>13 093,5</b>	<b>-7 815,6</b>
Charges afférentes aux billets de banque		-38,3	-39,7	+1,4
Charges de personnel	05 et 06	-105,6	-106,2	+0,6
Autres charges d'exploitation	07	-57,6	-49,1	-8,5
Amortissements sur les immobilisations corporelles	15	-31,1	-77,3	+46,2
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>5 045,3</b>	<b>12 821,2</b>	<b>-7 775,9</b>
Attribution à la provision pour réserves monétaires		-888,6	-794,7	-93,9
<b>Bénéfice annuel distribuable</b>		<b>4 156,7</b>	<b>12 026,5</b>	<b>-7 869,8</b>
Attribution à la réserve pour distributions futures		-1 655,2	-9 525,0	+7 869,8
<b>Bénéfice à distribuer – Montant total</b>		<b>2 501,5</b>	<b>2 501,5</b>	<b>-</b>
dont				
versement d'un dividende de 6%		1,5	1,5	-
distribution ordinaire à la Confédération				
et aux cantons (convention du 5 avril 2002)		2 500,0	2 500,0	-

## 2 Bilan au 31 décembre 2006

En millions de francs

		31.12.2006	31.12.2005	Variation
<b>Actif</b>	Voir annexe, chiffre			
Or	08	29 190,2	25 066,0	+4 124,2
Créances résultant d'opérations sur or	09	3 030,3	2 984,2	+46,1
Placements de devises	10	45 591,9	46 585,5	-993,6
Position de réserve au FMI	11	557,3	1 079,8	-522,5
Moyens de paiement internationaux	27	330,8	78,9	+251,9
Crédits d'aide monétaire	12 et 27	236,6	270,2	-33,6
Créances en francs suisses résultant				
de pensions de titres	26	27 126,9	26 198,6	+928,3
Créances sur les correspondants en Suisse		5,1	5,3	-0,2
Titres en francs suisses	13	4 907,6	5 729,1	-821,5
Billets de banque en stock	14	125,0	137,6	-12,6
Immobilisations corporelles	15	358,5	355,5	+3,0
Participations	16 et 28	129,6	122,3	+7,3
Autres actifs	17 et 30	223,6	375,2	-151,6
<b>Total</b>		<b>111 813,5</b>	<b>108 988,2</b>	<b>+2 825,3</b>

		31.12.2006	31.12.2005	Variation
<b>Passif</b>	Voir annexe, chiffre			
Billets de banque en circulation	18	43 182,2	41 366,5	+1 815,7
Comptes de virement des banques en Suisse		6 716,0	5 852,7	+863,3
Engagements envers la Confédération	19	1 056,2	3 126,3	-2 070,1
Comptes de virement de banques et d'institutions étrangères		421,7	483,9	-62,2
Autres engagements à vue	20	163,2	189,9	-26,7
Engagements en francs suisses résultant de pensions de titres		-	-	-
Engagements en monnaies étrangères	21	1,8	230,8	-229,0
Autres passifs	22 et 30	81,9	90,7	-8,8
Provision pour exploitation	23	11,1	11,7	-0,6
Provision pour réserves monétaires		38 635,7	37 841,0	+794,7
Capital-actions	24	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures		16 473,4	6 948,4	+9 525,0
Résultat de l'exercice <sup>1</sup>		5 045,3	12 821,2	-7 775,9
<b>Total</b>		<b>111 813,5</b>	<b>108 988,2</b>	<b>+2 825,3</b>

1 Avant attribution à la provision pour réserves monétaires.

### 3 Variation des fonds propres

En millions de francs

	Capital-actions	Provision pour réserves monétaires
<b>Fonds propres au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>25,0</b>	<b>36 955,7</b>
Dotations de la provision pour réserves monétaires selon LBN		885,3
Prélèvement sur la réserve pour distributions futures		
Versement d'un dividende aux actionnaires		
Distribution à la Confédération et aux cantons		
Distribution du produit de la vente de 1300 tonnes d'or		
Résultat de l'exercice		
<b>Fonds propres au 31 décembre 2005 (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>25,0</b>	<b>37 841,0</b>
<b>Fonds propres au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>25,0</b>	<b>37 841,0</b>
Dotations de la provision pour réserves monétaires selon LBN		794,7
Attribution à la réserve pour distributions futures		
Versement d'un dividende aux actionnaires		
Distribution à la Confédération et aux cantons		
Résultat de l'exercice		
<b>Fonds propres au 31 décembre 2006 (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>25,0</b>	<b>38 635,7</b>
<b>Proposition d'affectation du bénéfice</b>		
Dotations de la provision pour réserves monétaires selon LBN		888,6
Attribution à la réserve pour distributions futures		
Versement d'un dividende aux actionnaires		
Distribution à la Confédération et aux cantons		
<b>Fonds propres après affectation du bénéfice</b>	<b>25,0</b>	<b>39 524,3</b>

Réserve pour distributions futures	Résultat de l'exercice (bénéfice au bilan)	Total
<b>10 235,5</b>	<b>21 612,9</b>	<b>68 829,1</b>
	-885,3	
-3 287,1	3 287,1	
	-1,5	-1,5
	-2 900,0	-2 900,0
	-21 113,2	-21 113,2
	12 821,2	12 821,2
<b>6 948,4</b>	<b>12 821,2</b>	<b>57 635,6</b>
<b>6 948,4</b>	<b>12 821,2</b>	<b>57 635,6</b>
	-794,7	
9 525,0	-9 525,0	
	-1,5	-1,5
	-2 500,0	-2 500,0
	5 045,3	5 045,3
<b>16 473,4</b>	<b>5 045,3</b>	<b>60 179,5</b>
	-888,6	
1 655,2	-1 655,2	
	-1,5	-1,5
	-2 500,0	-2 500,0
<b>18 128,7</b>	<b>-</b>	<b>57 678,0</b>

## 4 Annexe au 31 décembre 2006

### 4.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

#### Généralités

#### Principes

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), mais aussi, après prise en compte des particularités de l'institut d'émission, selon les Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise, en conformité avec les Swiss GAAP RPC.

En tant que société cotée au segment principal de la Bourse suisse SWX, la Banque nationale devrait présenter ses comptes conformément aux normes des International Financial Reporting Standards (IFRS) ou des United States Generally Accepted Accounting Principles (US GAAP). Par lettre du 5 novembre 2004, la Bourse suisse SWX l'a libérée de cette obligation; la Banque nationale, se fondant sur l'article 27 LBN, lui avait soumis une demande dans ce sens.

#### Modifications apportées d'une année à l'autre

Par rapport à l'année précédente, les principes appliqués à la présentation des comptes et à l'évaluation n'ont subi aucune modification.

#### Tableau de financement

La Banque nationale n'établit aucun tableau de financement. Comme elle est en mesure, en tant qu'institut d'émission, de créer de la monnaie à volonté, un tel tableau ne serait pas pertinent.

#### Rapport intermédiaire

La Banque nationale publie chaque trimestre des comptes intermédiaires selon la Swiss GAAP RPC 12.

#### Segmentation

La Banque nationale exerce une activité en tant que banque centrale exclusivement. Ses comptes annuels ne sont par conséquent pas segmentés.

#### Comptes consolidés

La Banque nationale ne détient aucune participation importante, soumise à l'obligation de consolider selon la Swiss GAAP RPC 2. Elle ne dresse par conséquent pas de comptes consolidés.

#### Saisie des opérations

Les opérations sont saisies et évaluées le jour de leur conclusion. Leur comptabilisation n'intervient cependant qu'au jour valeur. Les opérations conclues jusqu'au 31 décembre 2006, avec valeur postérieure à cette date, figurent dans les opérations hors bilan.

#### Délimitation des résultats dans le temps

Les charges et les produits sont délimités dans le temps, c'est-à-dire attribués à l'exercice auquel ils reviennent économiquement.

#### Impôts sur les bénéfices

La Banque nationale est exonérée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'art. 8 LBN. L'exonération s'applique aussi bien à l'impôt fédéral direct qu'aux impôts cantonaux et communaux.

#### Transactions avec des parties liées

Les droits des actionnaires de la Banque nationale sont restreints par la loi; les actionnaires ne peuvent influencer sur les décisions d'ordre financier et opérationnel. Aucune transaction importante n'est effectuée avec des membres de la Direction ou du Conseil de banque.

## Bilan et compte de résultat

L'or et les instruments financiers négociables sont comptabilisés à leur valeur de marché ou à une juste valeur (*fair value*). Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés. Les autres éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. La conversion en francs des postes en monnaies étrangères est opérée aux cours de fin d'année. Les charges et produits courants en monnaies étrangères sont convertis aux cours observés au moment de leur comptabilisation. Tous les ajustements de valeur sont saisis dans le compte de résultat.

**Aperçu**

Les avoirs en or sont constitués de lingots et de pièces. Ces dernières, du moins une grande partie d'entre elles, sont peu à peu fondues pour être transformées en lingots. L'or est stocké à divers endroits, en Suisse et à l'étranger. Il est évalué à sa valeur de marché. Les plus-values et les moins-values qui en découlent sont saisies dans le résultat de l'or.

**Or**

Dans le cadre de la gestion de son portefeuille d'actifs, la Banque nationale prête une partie de son stock d'or à des établissements financiers de premier ordre, suisses et étrangers. Elle perçoit des intérêts sur ces opérations. Les prêts d'or sont conclus soit avec garanties, soit sans garanties. Le risque encouru sur le prix de l'or est assumé par la Banque nationale. Les prêts d'or figurent au bilan dans les créances résultant d'opérations sur or et sont évalués à leur valeur de marché, intérêts courus en sus. Les ajustements de valeur et les intérêts sont saisis dans le résultat de l'or.

**Créances résultant d'opérations sur or**

Les placements de devises sont constitués de titres négociables (papiers monétaires, obligations et actions) et d'avoirs (comptes à vue, avoirs au jour le jour, dépôts à terme fixe et pensions de titres) en monnaies étrangères. Les titres, la majeure partie des placements de devises, sont évalués à leur valeur de marché, intérêts courus en sus. Quant aux avoirs, ils le sont à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les gains et pertes résultant d'une nouvelle évaluation aux valeurs de marché, le produit des intérêts et les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

**Placements de devises**

Des prêts de titres sont conclus dans le cadre de la gestion des placements de devises. Des titres tirés du propre portefeuille sont prêtés contre remise d'autres titres en garantie. La Banque nationale perçoit des intérêts. Les titres ayant fait l'objet de prêts restent dans le poste des placements de devises; des précisions à ce sujet sont données dans l'annexe. Les intérêts sur les prêts de titres entrent dans le résultat des placements en monnaies étrangères. La Banque nationale n'emprunte pas de titres (*securities borrowing*).

**Prêts de titres (*securities lending*)**

La position de réserve au Fonds monétaire international (FMI) correspond à la différence entre la quote-part de la Suisse au FMI et les avoirs à vue, en francs, du FMI à la Banque nationale. La quote-part, qui représente la participation de la Suisse au capital du FMI, est financée par la Banque nationale. Elle est libellée dans la monnaie du FMI, c'est-à-dire en droits de tirage spéciaux (DTS). Une tranche de la quote-part n'a pas été transférée au FMI; elle est maintenue sur un compte à vue. Le FMI peut disposer de ce compte en tout temps pour ses opérations. La rémunération de la position de réserve ainsi que les gains et pertes de change découlant d'une nouvelle évaluation des DTS sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

**Position de réserve au FMI**



**Moyens de paiement internationaux**

Les créances résultant d'un accord bilatéral (*two-way-arrangement*) avec le FMI figurent au bilan dans les moyens de paiement internationaux. En concluant cet accord, la Banque nationale s'est engagée envers le FMI à acheter des DTS, contre devises, jusqu'à concurrence de 400 millions de DTS. Ces avoirs à vue, libellés en DTS, sont rémunérés aux conditions du marché. Le produit des intérêts ainsi que les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

**Crédits d'aide monétaire**

Au titre de la coopération internationale, la Suisse peut participer, en accordant une tranche, à des aides à la balance des paiements à moyen terme, mises sur pied sur le plan international par le FMI. Elle peut également accorder, sur une base bilatérale, des crédits d'aide monétaire à des pays se heurtant à des difficultés de balance des paiements. Outre un crédit bilatéral d'aide monétaire, des créances résultant de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC, y compris FRPC intérimaire) figuraient au bilan au 31 décembre 2006. Cette facilité, un compte de fiducie administré par le FMI, permet de financer des crédits octroyés pour de longues durées, à des conditions concessionnelles, à des pays en développement à faible revenu. La Confédération donne à la Banque nationale une garantie portant sur les intérêts et le capital, tant pour les crédits bilatéraux que pour la contribution de la Suisse au compte de prêts de la FRPC (y compris FRPC intérimaire). Ces crédits sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Le produit des intérêts ainsi que les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères. En outre, deux lignes de crédit sont ouvertes en faveur du FMI dans le cadre des accords généraux d'emprunt (AGE) et des nouveaux accords d'emprunt (NAE). Ces lignes de crédit, qui sont prévues pour des cas particuliers et ne bénéficient pas d'une garantie de la Confédération, n'ont pas été utilisées par le FMI et figurent par conséquent uniquement dans les engagements irrévocables (voir page 97).

**Créances et engagements en francs suisses résultant de pensions de titres**

Les pensions de titres (repos) contre francs suisses sont devenues le principal instrument de politique monétaire de la Banque nationale. Elles permettent de fournir des liquidités aux banques, mais aussi de réduire des liquidités excédentaires. Les créances résultant de pensions de titres sont entièrement garanties par des titres provenant du *SNB General Collateral Basket*. Les créances et engagements résultant de pensions de titres sont portés au bilan à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les intérêts – produit et charges – entrent dans le résultat des placements en francs.

**Créances sur les correspondants en Suisse**

Les correspondants en Suisse contribuent à équilibrer les besoins régionaux en numéraire et couvrent les besoins d'offices fédéraux et d'entreprises proches de la Confédération (Poste, CFF). Il en résulte des créances à court terme. Ces créances sont rémunérées au taux de l'argent au jour le jour. Elles sont évaluées à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Le produit des intérêts entre dans le résultat des placements en francs.

**Titres en francs suisses**

Les titres en francs suisses sont constitués exclusivement d'obligations négociables. Ils sont évalués à leur valeur de marché, intérêts courus en sus. Les ajustements de valeur et le produit des intérêts sont saisis dans le résultat des placements en francs.

**Billets de banque en stock**

Les billets neufs, qui n'ont pas encore été mis en circulation, sont portés à l'actif du bilan, à leur prix d'acquisition, sous le poste «Billets de banque en stock». Dès qu'un billet entre pour la première fois en circulation, son prix d'acquisition grève les charges afférentes aux billets de banque.

Les immobilisations corporelles comprennent les bâtiments et les terrains, les immobilisations en cours de construction et les autres immobilisations corporelles. Les logiciels y sont également inclus. Vu leur importance relative, ils n'apparaissent pas séparément au bilan en tant que valeurs incorporelles, mais sont précisés en annexe. L'entretien courant des bâtiments et des autres immobilisations corporelles grève les autres charges d'exploitation. Toute acquisition est activée si sa valeur est de 1000 francs ou davantage. Les acquisitions inférieures à ce montant sont passées directement par le poste «Autres charges d'exploitation». Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont tous faits de façon linéaire.

#### Période d'amortissement

Terrains et bâtiments	
Terrains	aucun amortissement
Bâtiments (substance bâtie)	50 ans
Installations (installations techniques et aménagements intérieurs)	10 ans
Immobilisations en cours de construction	
Logiciels	3 ans
Autres immobilisations corporelles	
Informatique - matériel	3 ans
Machines et équipements	5 à 10 ans
Mobilier	5 ans
Véhicules	6 à 12 ans

L'actualité de la valeur est réexaminée périodiquement. S'il en résulte une diminution de valeur, un amortissement non planifié est effectué. Les amortissements planifiés et non planifiés sont portés à la charge du compte de résultat, dans les amortissements sur immobilisations corporelles.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont saisis dans les autres résultats.

Les participations minoritaires de plus de 20% sont considérées comme des entreprises associées et évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. Les autres participations minoritaires à des sociétés sur lesquelles la Banque nationale ne peut exercer une influence notable et les participations majoritaires de peu d'importance sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur justifiés économiquement. Tous les produits issus des participations entrent dans les autres résultats.

#### Participations

**Instruments financiers  
dérivés**

Pour gérer ses réserves monétaires, la Banque nationale recourt à des opérations à terme sur devises, à des *futures* et à des swaps de taux d'intérêt. Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur valeur de marché. L'évaluation est faite sur la base d'une liste officielle des cours. Si de tels cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est calculée à l'aide de méthodes de mathématiques financières reconnues. Les modifications dans l'évaluation sont saisies dans le compte de résultat et entrent dans le résultat des placements en monnaies étrangères. Les valeurs de remplacement positives et négatives figurent au bilan dans les autres actifs et les autres passifs.

**Comptes de régularisation**

Dans son bilan, la Banque nationale n'indique pas séparément de comptes de régularisation. Vu leur faible importance relative, ces éléments figurent dans les autres actifs et les autres passifs et sont précisés dans l'annexe.

**Billets de banque  
en circulation**

Tous les billets de banque émis par la Banque nationale – billets de la série actuelle et billets rappelés, mais encore échangeables de la précédente série – figurent sous ce poste à leur valeur nominale.

**Comptes de virement  
des banques en Suisse**

Les avoirs en francs que les banques en Suisse détiennent en comptes de virement jouent un rôle important dans la conduite de la politique monétaire de la Banque nationale. Les comptes de virement servent au trafic des paiements sans numéraire en Suisse. Il s'agit de comptes à vue non rémunérés. Ces comptes figurent au bilan à leur valeur nominale.

**Engagements envers  
la Confédération**

La Banque nationale tient un compte à vue pour la Confédération. Les avoirs sur ce compte sont rémunérés au taux de l'argent au jour le jour. La limite de rémunération est fixée à 200 millions de francs. En outre, la Confédération peut également constituer des dépôts à terme fixe à la Banque nationale; de tels dépôts sont rémunérés aux conditions du marché. Les engagements envers la Confédération sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts sont comptabilisées dans le résultat des placements en francs.

**Comptes de virement  
de banques et d'institutions  
étrangères**

La Banque nationale tient des comptes à vue pour des banques et des institutions étrangères. Ces comptes, qui servent à effectuer des paiements en francs suisses, ne sont pas rémunérés et figurent au bilan à leur valeur nominale.

**Autres engagements à vue**

Les autres engagements à vue comprennent les comptes de virement du secteur non bancaire et les comptes du personnel, des retraités et des institutions de prévoyance en faveur du personnel de la Banque, mais aussi les engagements résultant de chèques tirés sur la Banque et non encore encaissés. Ils sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts grèvent le résultat des placements en francs.

**Engagements en monnaies  
étrangères**

Il s'agit d'engagements à vue envers la Confédération et d'engagements qui, dans le cadre de la gestion des placements de devises, résultent de pensions de titres. Ils sont évalués à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts ainsi que les gains et pertes de change sont saisis dans le résultat des placements en monnaies étrangères.

**Provision pour exploitation**

Ce poste groupe la provision pour réorganisations et les autres provisions au sens de la Swiss GAAP RPC 23. La provision pour réorganisations couvre des prestations financières en faveur de collaboratrices et de collaborateurs qui, lors de réorganisations, ont été mis à la préretraite.

Conformément à l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale constitue des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Pour ce faire, elle doit se fonder sur l'évolution de l'économie suisse. En vertu de la convention que le Département fédéral des finances et la BNS ont conclue le 5 avril 2002 au sujet de la distribution des bénéfices, la provision pour réserves monétaires doit augmenter au même rythme que le produit intérieur brut nominal. Cette provision fondée sur une loi spéciale est assimilable aux fonds propres et figure dans le tableau récapitulatif des variations des fonds propres. Elle est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice.

**Provision pour réserves monétaires**

Abstraction faite du dividende qui ne peut dépasser 6% du capital-actions en vertu de la LBN, la totalité du bénéfice restant, après la constitution de provisions suffisantes, revient à la Confédération et aux cantons. La distribution des bénéfices est réglée à l'avance dans une convention passée entre la Confédération et la Banque nationale en vue d'assurer à moyen terme la stabilité des versements. Le montant de cette réserve représente les bénéfices non encore distribués (voir page 84).

**Réserve pour distributions futures**

Les plans de prévoyance sont groupés dans deux institutions avec primauté des prestations, la Caisse de pensions et la Fondation de prévoyance. La Banque nationale et le personnel versent des cotisations. Les cotisations ordinaires du personnel s'élèvent, en fonction de l'âge, à 7% ou 7,5% du salaire assuré, et celles de la Banque, à 14% ou 15%. Conformément à la Swiss GAAP RPC 16, une éventuelle part économique dans un excédent de couverture est portée à l'actif, et une éventuelle part économique dans un découvert figure en tant qu'engagement.

**Institutions de prévoyance**

## **Opérations hors bilan**

Ce poste groupe des engagements qui ont été pris sur la base de contrats, de lois ou d'actes concluants. Il est possible que ces engagements engendrent ultérieurement des sorties de fonds, mais la probabilité est très faible. Le montant maximal dû au titre des engagements conditionnels est précisé dans l'annexe (voir chapitre 4.3 ci-après).

**Engagements conditionnels**

Les opérations fiduciaires portent sur des placements que la Banque effectue en son propre nom, mais exclusivement pour le compte et aux risques de la Confédération, sur la base d'un contrat écrit. Ces opérations figurent à leur valeur nominale, intérêts courus en sus, dans l'annexe (voir chapitre 4.3 ci-après).

**Opérations fiduciaires**

La facilité pour resserrements de liquidités consiste en des limites de crédit auxquelles les banques peuvent recourir pour surmonter des resserrements passagers et inattendus de leurs liquidités. Le recours à cette facilité prend la forme d'une pension de titres au taux spécial. Le total des limites ainsi ouvertes est indiqué dans l'annexe (voir chapitre 4.3 ci-après).

**Limites de crédit ouvertes au titre de la facilité pour resserrements de liquidités**

Il s'agit de lignes de crédit que la Banque nationale a ouvertes en faveur du Fonds monétaire international dans le cadre de la coopération internationale. Les engagements maximaux qui en résultent sont précisés dans l'annexe (voir chapitre 4.3 ci-après).

**Engagements irrévocables**

## Cours de conversion des monnaies étrangères et prix de l'or

### Cours de conversion des monnaies étrangères et prix de l'or

	31.12.2006 en francs	31.12.2005 en francs	Variation en %
1 dollar des Etats-Unis (USD)	1,2202	1,3152	-7,2
1 euro (EUR)	1,6086	1,5561	+3,4
1 livre sterling (GBP)	2,3911	2,2687	+5,4
100 couronnes danoises (DKK)	21,5800	20,8600	+3,5
1 dollar canadien (CAD)	1,0502	1,1324	-7,3
100 yens japonais (JPY)	1,0251	1,1195	-8,4
1 droit de tirage spécial (DTS)	1,8369	1,8810	-2,3
1 kilogramme d'or	24 938,72	21 692,03	+15,0

## 4.2 Commentaire du compte de résultat et du bilan

### Chiffre 01

#### Résultat de l'or

1 Opérations de change  
à terme conclues pour couvrir  
le produit, en dollars,  
de ventes d'or.

En millions de francs	2006	2005	Variation
Gain/perte résultant de l'évaluation au prix du marché	4 188,4	7 438,7	-3 250,3
Produit des intérêts sur prêts d'or	15,6	34,9	-19,3
Résultat des opérations de couverture <sup>1</sup>	-	-16,7	+16,7
<b>Total</b>	<b>4 204,0</b>	<b>7 456,9</b>	<b>-3 252,9</b>

### Chiffre 02

#### Résultat des placements en monnaies étrangères

Ventilation du résultat global selon le genre En millions de francs	2006	2005	Variation
Produit des intérêts et gains/pertes en capital	757,7	2 090,9	-1 333,2
Produit des dividendes et gains/pertes de cours	620,7	741,7	-121,0
Charges d'intérêts	-0,8	-1,0	+0,2
Gains/pertes de change	-546,1	2 507,3	-3 053,4
Droits de garde et frais de gestion	-11,5	-11,6	+0,1
<b>Total</b>	<b>820,0</b>	<b>5 327,3</b>	<b>-4 507,3</b>

<b>Ventilation du résultat global selon la provenance</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Variation</b>
En millions de francs			
Placements de devises	812,0	5 138,1	-4 326,1
Position de réserve au FMI	-1,0	160,6	-161,6
Moyens de paiement internationaux	7,7	4,0	+3,7
Crédits d'aide monétaire	2,1	25,7	-23,6
Engagements en monnaies étrangères	-0,8	-1,0	+0,2
<b>Total</b>	<b>820,0</b>	<b>5 327,3</b>	<b>-4 507,3</b>

<b>Ventilation du résultat global selon la monnaie</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Variation</b>
En millions de francs			
Dollar des Etats-Unis	-501,3	2 574,4	-3 075,7
Euro	1 161,0	1 413,3	-252,3
Livre sterling	360,9	530,9	-170,0
Couronne danoise	53,2	127,6	-74,4
Dollar canadien	-13,1	281,3	-294,4
Yen japonais	-236,6	221,6	-458,2
Droit de tirage spécial	7,4	189,6	-182,2
Autres monnaies	-11,5	-11,4	-0,1
<b>Total</b>	<b>820,0</b>	<b>5 327,3</b>	<b>-4 507,3</b>

<b>Ventilation des gains et pertes de change selon la monnaie</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Variation</b>
En millions de francs			
Dollar des Etats-Unis	-1 137,7	1 916,8	-3 054,5
Euro	711,4	143,5	+567,9
Livre sterling	231,3	192,1	+39,2
Couronne danoise	41,7	11,8	+29,9
Dollar canadien	-76,4	205,6	-282,0
Yen japonais	-299,8	-107,0	-192,8
Droit de tirage spécial	-16,5	144,5	-161,0
Autres monnaies	-0,0	0,0	-0,0
<b>Total</b>	<b>-546,1</b>	<b>2 507,3</b>	<b>-3 053,4</b>

### Résultat des placements en francs

Ventilation selon le genre	2006	2005	Variation
En millions de francs			
Produit des intérêts et gains/pertes en capital	256,1	324,3	-68,2
Charges d'intérêts	-23,7	-25,3	+1,6
Droits de garde et de négoce	-3,0	-2,9	-0,1
<b>Total</b>	<b>229,3</b>	<b>296,1</b>	<b>-66,8</b>

Ventilation selon la provenance	2006	2005	Variation
En millions de francs			
Titres en francs	-10,3	184,0	-194,3
Pensions de titres contre francs	263,3	137,3	+126,0
Autres avoirs	0,1	0,2	-0,1
Engagements envers la Confédération	-17,4	-19,3	+1,9
Autres engagements à vue	-6,3	-5,9	-0,4
<b>Total</b>	<b>229,3</b>	<b>296,1</b>	<b>-66,8</b>

### Autres résultats

	2006	2005	Variation
En millions de francs			
Produit des commissions	19,4	14,5	+4,9
Charges de commissions	-16,8	-11,6	-5,2
Produit des participations	17,0	6,0	+11,0
Produit des immeubles	4,3	3,7	+0,6
Autres produits ordinaires	0,7	0,6	+0,1
<b>Total</b>	<b>24,6</b>	<b>13,2</b>	<b>+11,4</b>

## Charges de personnel

Chiffre 05

	2006	2005	Variation
En millions de francs			
Salaires, traitements et allocations	81,5	77,9	+3,6
Assurances sociales	17,2	16,9	+0,3
Autres charges afférentes au personnel <sup>1</sup>	6,9	11,4	-4,5
<b>Total</b>	<b>105,6</b>	<b>106,2</b>	<b>-0,6</b>

1 Y compris des coûts de réorganisations s'élevant à 1,6 million de francs en 2006 et à 5,6 millions l'année précédente (voir chiffre 23, page 108).

Rétribution des membres des organes	2006	2005	Variation
En milliers de francs			
Membres du Conseil de banque <sup>1</sup>	604	584	+20
dont président	138	130	+8
dont vice-présidente	65	60	+5
3 membres de la Direction générale <sup>2</sup>	1 816	1 774	+42
dont président <sup>3</sup>	606	592	+14
dont vice-président	605	591	+14
3 membres suppléants de la Direction générale <sup>2</sup>	1 093	1 050	+43

1 Indemnité annuelle fixe et indemnités de séance. Les données indiquées dans le 98<sup>e</sup> rapport de gestion (2005: 722 000 francs; 2004: 659 000 francs) incluaient les coûts

des conseils consultatifs régionaux.  
2 Traitements et indemnités forfaitaires de représentation.

3 S'y ajoute l'indemnité perçue en tant qu'administrateur de la BRI (2006: 47 000 francs; 2005: 45 000 francs).

## Engagements de prévoyance<sup>1</sup>

Chiffre 06

Part à l'excédent de couverture issu des plans de prévoyance <sup>2</sup>	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Excédent de couverture selon la Swiss GAAP RPC 26	150,4	127,5	+22,9
Part économique de la Banque nationale	-	-	-

Charges de prévoyance	2006	2005	Variation
En millions de francs			
Cotisations de l'employeur	11,5	11,3	+0,2
Variation de la part économique à l'excédent de couverture	-	-	-
<b>Part des charges de prévoyance dans les charges de personnel</b>	<b>11,5</b>	<b>11,3</b>	<b>+0,2</b>

1 Les institutions de prévoyance en faveur du personnel ne disposent d'aucune réserve de cotisations de l'employeur.  
2 L'excédent de couverture est utilisé en faveur des assurés et non de l'employeur.



## Chiffre 07

## Autres charges d'exploitation

	2006	2005	Variation
En millions de francs			
Locaux	14,0	11,5	+2,5
Maintenance d'immobilisations corporelles meubles et de logiciels	8,8	7,5	+1,3
Conseils et soutiens fournis par des tiers	7,8	5,1	+2,7
Frais administratifs	12,9	12,5	+0,4
Contributions à des coûts d'exploitation <sup>1</sup>	8,1	7,0	+1,1
Divers	6,0	5,5	+0,5
<b>Total</b>	<b>57,6</b>	<b>49,1</b>	<b>+8,5</b>

<sup>1</sup> Principalement des contributions en faveur du Centre d'études de Gerzensee, une fondation de la Banque nationale suisse.

## Chiffre 08

## Or

Ventilation selon le genre	31.12.2006		31.12.2005	
	en tonnes	en millions de francs	en tonnes	en millions de francs
Lingots	1 010,5	25 201,0	980,3	21 265,7
Pièces d'or	160,0	3 989,2	175,2	3 800,3
<b>Total</b>	<b>1 170,5</b>	<b>29 190,2</b>	<b>1 155,5</b>	<b>25 066,0</b>

## Chiffre 09

## Créances résultant d'opérations sur or

	31.12.2006		31.12.2005	
	en tonnes	en millions de francs	en tonnes	en millions de francs
Créances résultant de prêts d'or non gagés	-	-	10,9	237,8
Créances résultant de prêts d'or gagés <sup>1</sup>	119,5	3 027,6	123,5	2 743,9
Créances en comptes métal	0,1	2,8	0,1	2,4
<b>Total</b>	<b>119,6</b>	<b>3 030,3</b>	<b>134,6</b>	<b>2 984,2</b>

<sup>1</sup> Par des titres pouvant être mis en pension d'une valeur de marché de 3127,7 millions de francs (2005: 2857,8 millions).

## Placements de devises

Chiffre 10

Ventilation selon la catégorie de placements	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Dépôts à vue et avoirs au jour le jour	826,1	1 265,8	-439,7
Dépôts à terme	1 209,2	595,2	+614,0
Papiers monétaires	1 103,3	2 648,8	-1 545,5
Obligations <sup>1</sup>	37 698,1	38 408,6	-710,5
Titres de participation	4 755,2	3 667,0	+1 088,2
<b>Total</b>	<b>45 591,9</b>	<b>46 585,5</b>	<b>-993,6</b>

<sup>1</sup> Dont 123,1 millions de francs (2005: 71,7 millions) de titres prêtés dans le cadre du *securities lending*.

Ventilation selon la catégorie de débiteurs	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Etats	28 632,3	31 988,7	-3 356,4
Institutions monétaires <sup>1</sup>	1 377,4	1 675,5	-298,1
Entreprises	15 582,2	12 921,2	+2 661,0
<b>Total</b>	<b>45 591,9</b>	<b>46 585,5</b>	<b>-993,6</b>

<sup>1</sup> BRI, banques centrales et banques multilatérales de développement.

Ventilation selon la monnaie <sup>1</sup>	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Dollar des Etats-Unis	14 959,4	16 281,8	-1 322,4
Euro	21 435,7	21 570,2	-134,5
Livre sterling	4 588,3	4 816,9	-228,6
Couronne danoise	1 303,8	2 002,6	-698,8
Dollar canadien	1 003,6	1 045,7	-42,1
Yen japonais	2 300,6	867,5	+1 433,1
Autres monnaies	0,6	0,7	-0,1
<b>Total</b>	<b>45 591,9</b>	<b>46 585,5</b>	<b>-993,6</b>

<sup>1</sup> Sans tenir compte des dérivés sur devises. Une ventilation tenant compte des dérivés sur devises figure à la page 113.

## Position de réserve au FMI

Chiffre 11

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Quote-part de la Suisse au FMI <sup>1</sup>	6 352,8	6 505,4	-152,6
./.. Avoirs à vue, en francs, du FMI à la Banque nationale	-5 795,5	-5 425,6	-369,9
<b>Total</b>	<b>557,3</b>	<b>1 079,8</b>	<b>-522,5</b>

<sup>1</sup> 3458,5 millions de DTS; la variation est due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

## Chiffre 12

## Crédits d'aide monétaire

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Crédit bilatéral à la Bulgarie	23,2	22,4	+0,8
Crédit FRPC	62,4	166,7	-104,3
Crédit FRPC intérimaire <sup>1</sup>	151,1	81,2	+69,9
<b>Total</b>	<b>236,6</b>	<b>270,2</b>	<b>-33,6</b>

<sup>1</sup> Pour la part non utilisée, voir chiffre 27, page 111.

## Chiffre 13

## Titres en francs suisses

Ventilation selon la catégorie de débiteurs	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Etats	2 583,6	3 261,3	-677,7
Entreprises	2 324,0	2 467,8	-143,8
<b>Total</b>	<b>4 907,6</b>	<b>5 729,1</b>	<b>-821,5</b>

Ventilation de la catégorie «Etats»	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Confédération	1 630,9	1 876,4	-245,5
Cantons et communes	748,8	916,8	-168,0
Etats étrangers	203,9	468,1	-264,2
<b>Total</b>	<b>2 583,6</b>	<b>3 261,3</b>	<b>-677,7</b>

Ventilation de la catégorie «Entreprises»	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Banques en Suisse	-	19,1	-19,1
Centrales suisses de lettres de gage	699,5	787,6	-88,1
Autres entreprises suisses <sup>1</sup>	121,5	135,8	-14,3
Entreprises étrangères <sup>2</sup>	1 503,1	1 525,2	-22,1
<b>Total</b>	<b>2 324,0</b>	<b>2 467,8</b>	<b>-143,8</b>

<sup>1</sup> Organisations internationales ayant leur siège en Suisse.

<sup>2</sup> Banques, organisations internationales et autres entreprises.

## Billets de banque en stock

Chiffre 14

En millions de francs	Billets de banque en stock
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	144,0
Entrées	31,3
Sorties	-37,6
Etat au 31 décembre 2005	137,6
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	137,6
Entrées	23,2
Sorties	-35,9
Etat au 31 décembre 2006 <sup>1</sup>	125,0

1 Dont 23,4 millions de francs d'avances.

## Immobilisations corporelles

Chiffre 15

En millions de francs	Terrains et bâtiments <sup>1</sup>	Immobilisations en cours de construction <sup>2</sup>	Logiciels	Autres immo- bilisations corporelles <sup>3</sup>	Total
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	410,7	15,0	22,6	66,3	514,7
Entrées	14,1	2,6	7,0	10,5	34,2
Sorties	-0,8	-	-8,2	-6,4	-15,4
Reclassements	11,9	-15,0	-	3,1	
Au 31 décembre 2006	435,9	2,6	21,4	73,5	533,4
<b>Correctifs de valeur cumulés</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	97,9		10,1	51,2	159,2
Amortissements planifiés	16,2		7,4	7,5	31,1
Sorties	-0,8		-8,2	-6,4	-15,4
Reclassements	-0,7		-	0,7	
Au 31 décembre 2006	112,6		9,3	53,0	174,9
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	312,8	15,0	12,5	15,1	355,5
Au 31 décembre 2006	323,3	2,6	12,1	20,5	358,5

1 Valeur d'assurance incendie: 374,5 millions de francs (2005: 374,5 millions).

2 Travaux de transformation au siège de Zurich.

3 Valeur d'assurance incendie: 83,3 millions de francs (2005: 83,3 millions).

## Chiffre 16

## Participations (non consolidées)

En millions de francs	Orell Füssli <sup>1</sup>	BRI <sup>2</sup>	Divers	Total
Quote-part de participation	33%	3%		
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	35,1	60,9	0,6	96,7
Investissements	–	29,3	–	29,3
Désinvestissements	–	–	–	–
Variation de la valeur de marché	–3,7	–	–	–3,7
Valeur comptable au 31 décembre 2005	31,4	90,2	0,6	122,3
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	31,4	90,2	0,6	122,3
Investissements	–	–	–	–
Désinvestissements	–	–	–	–
Variation de la valeur de marché	7,3	–	–	7,3
Valeur comptable au 31 décembre 2006	38,7	90,2	0,6	129,6

1 Orell Füssli Holding SA, maison mère d'Orell Füssli Sicherheitsdruck AG, qui fabrique les billets de banque suisses.

2 La participation à la Banque des Règlements Internationaux (BRI) est détenue pour des raisons de coopération monétaire internationale. Les titres acquis en 2005 proviennent du placement, par la BRI, des actions que celle-ci avait rachetées, en 2001, à des particuliers.

## Chiffre 17

## Autres actifs

En millions de francs	31.12.2006	31.12.2005	Variation
Pièces <sup>1</sup>	169,1	211,1	–42,0
Espèces en monnaies étrangères	0,6	0,7	–0,1
Autres créances	14,1	42,9	–28,8
Comptes de régularisation (actifs)	5,2	7,1	–1,9
Chèques et effets (à l'encaissement)	0,3	1,2	–0,9
Valeurs de remplacement positives <sup>2</sup>	34,4	112,3	–77,9
Total	223,6	375,2	–151,6

1 Pièces courantes que la BNS a acquises auprès de Swissmint en vue de les mettre en circulation.

2 Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés et opérations au comptant non encore exécutées (voir chiffre 30, page 112).

## Billets de banque en circulation

Chiffre 18

Ventilation selon l'émission	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
8 <sup>e</sup> émission	41 586,2	39 654,8	+1 931,4
6 <sup>e</sup> émission <sup>1</sup>	1 596,0	1 711,8	-115,8
Total	43 182,2	41 366,5	+1 815,7

1 La Banque nationale est tenue d'accepter les billets de cette émission à l'échange jusqu'au 30 avril 2020.

## Engagements envers la Confédération

Chiffre 19

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Engagements à vue	53,3	67,2	-13,9
Engagements à terme	1 002,8	3 059,0	-2 056,2
Total	1 056,2	3 126,3	-2 070,1

## Autres engagements à vue

Chiffre 20

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Comptes de virement du secteur non bancaire	8,0	19,6	-11,6
Comptes de dépôts <sup>1</sup>	154,7	169,8	-15,1
Engagements découlant de chèques bancaires <sup>2</sup>	0,5	0,5	-
Total	163,2	189,9	-26,7

1 Essentiellement des comptes de collaborateurs, de retraités et des institutions de prévoyance en faveur du personnel de la BNS. Au 31 décembre 2006, les

engagements en comptes courants envers ces institutions de prévoyance s'élevaient à 17,1 millions de francs (2005: 16,8 millions).

2 Chèques tirés sur la Banque nationale, mais non encore encaissés.

## Engagements en monnaies étrangères

Chiffre 21

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Engagements à vue envers la Confédération	1,8	0,3	+1,5
Engagements résultant de pensions de titres <sup>1</sup>	-	230,6	-230,6
Total	1,8	230,8	-229,0

1 En rapport avec la gestion des placements de devises.

**Chiffre 22****Autres passifs**

1 Pertes non réalisées sur instruments financiers dérivés et opérations au comptant non encore exécutées (voir chiffre 30, page 112).

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Autres engagements	5,7	6,4	-0,7
Comptes de régularisation (passifs)	5,8	6,2	-0,4
Valeurs de remplacement négatives <sup>1</sup>	70,4	78,2	-7,8
<b>Total</b>	<b>81,9</b>	<b>90,7</b>	<b>-8,8</b>

**Chiffre 23****Provision pour exploitation**

	Provision pour réorganisations	Autres provisions	Total
En millions de francs			
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	7,5	0,7	8,1
Constitution	5,6	0,3	5,9
Affectation	-2,2	-0,1	-2,4
Dissolution	-	-0,0	-0,0
Valeur comptable au 31 décembre 2005	10,9	0,8	11,7
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2006	10,9	0,8	11,7
Constitution	1,6	0,1	1,7
Affectation	-2,3	-	-2,3
Dissolution	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2006	10,2	0,9	11,1

## Action

	2006	2005
Capital-actions, en francs	25 000 000	25 000 000
Valeur nominale de l'action, en francs	250	250
Nombre d'actions	100 000	100 000
Symbole/ISIN <sup>1</sup>	SNBN / CH0001319265	
Cours de clôture au 31 décembre, en francs	1 280	1 130
Capitalisation boursière, en francs	128 000 000	113 000 000
Cours le plus élevé de l'année, en francs	1 430	1 205
Cours le plus bas de l'année, en francs	1 037	914
Nombre d'actions échangées par jour, en moyenne	44	83

1 L'action de la BNS est cotée au segment principal de la Bourse suisse SWX.

## Structure de l'actionariat

	Nombre d'actions	En % des actions inscrites au registre
<b>2 213 actionnaires particuliers</b>	<b>31 625</b>	<b>36,7<sup>1</sup></b>
dont 1 908 actionnaires possédant chacun de 1 à 10 actions		
dont 277 actionnaires possédant chacun de 11 à 100 actions		
dont 11 actionnaires possédant chacun de 101 à 200 actions <sup>2</sup>		
dont 17 actionnaires possédant chacun plus de 200 actions <sup>2</sup>		
<b>80 actionnaires de droit public</b>	<b>54 515</b>	<b>63,3</b>
dont 26 cantons possédant	38 981	
dont 24 banques cantonales possédant	14 473	
dont 30 autres collectivités et établissements de droit public possédant	1 061	
<b>Total: 2 293 actionnaires inscrits au registre et possédant<sup>3</sup></b>	<b>86 140<sup>4</sup></b>	<b>100</b>
Demandes de transfert en suspens ou attendues pour	13 860	
<b>Total des actions</b>	<b>100 000</b>	

1 12,3% étaient en mains de personnes morales et 24,4% en mains de personnes physiques.  
 2 Le droit de vote est limité à 100 actions.  
 3 En 2006, 8038 actions ont été transférées (24 481 l'année précédente). Le nombre d'actionnaires a diminué de 96.  
 4 Dont 5912 actions en mains étrangères.

## Actionnaires importants

	31.12.2006		31.12.2005	
	Nombre d'actions	Quote-part de participation	Nombre d'actions	Quote-part de participation
Canton de Berne	6 630	6,63%	6 630	6,63%
Canton de Zurich	5 200	5,20%	5 200	5,20%



## 4.3 Commentaire des opérations hors bilan

Chiffre 25

### Engagements conditionnels

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Autres engagements conditionnels	-	0,3	-0,3

Chiffre 26

### Limites de crédit ouvertes au titre de la facilité pour resserrements de liquidités

Part non utilisée des limites ouvertes au titre de la facilité pour resserrements de liquidités	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Limites pour crédits lombard <sup>1</sup>	-	699,3	-699,3
Facilité pour resserrements de liquidités	12 088,5	10 229,5	+1 859,0
Total	12 088,5	10 928,8	+1 159,7

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Banque nationale n'accorde plus de crédits lombard. La facilité pour resserrements de liquidités a pris le relais des crédits lombard.

Précisions sur la facilité pour resserrements de liquidités	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Total des limites de crédit	12 101,5	10 229,5	+1 872,0
Montant utilisé	13,0	-	+13,0
Montant non utilisé	12 088,5	10 229,5	+1 859,0

## Engagements irrévocables

Chiffre 27

Part non utilisée des lignes de crédit en faveur du FMI	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Moyens de paiement internationaux (two-way-arrangement)	404,9	673,7	-268,8
FRPC intérimaire	308,2	390,3	-82,1
Accords généraux d'emprunt (AGE) et nouveaux accords d'emprunt (NAE)	2 828,8	2 896,7	-67,9
<b>Total</b>	<b>3 541,8</b>	<b>3 960,7</b>	<b>-418,9</b>

Précisions sur les moyens de paiement internationaux (two-way-arrangement <sup>1</sup> )	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Ligne de crédit	734,7	752,4	-17,7 <sup>2</sup>
Montant utilisé	329,9	78,7	+251,2
Montant non utilisé	404,9	673,7	-268,8

1 Engagement de la Banque nationale – sans garantie de la Confédération – d'acheter des DTS, contre devises, jusqu'à concurrence de 400 millions de DTS et de céder, contre devises, les DTS acquis (voir page 94).  
2 Variation due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

Précisions sur la FRPC intérimaire <sup>1</sup>	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Ligne de crédit	459,2	470,2	-11,0 <sup>2</sup>
Montant utilisé	151,1	79,9	+71,2
Montant non utilisé	308,2	390,3	-82,1

1 Ligne de crédit de 250 millions de DTS, limitée dans le temps, en faveur du compte de fiducie du FMI (voir chiffre 12, page 104), avec garantie de la Confédération.  
2 Variation due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

Précisions sur les accords généraux d'emprunt (AGE) et les nouveaux accords d'emprunt (NAE) <sup>1</sup>	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Lignes de crédit	2 828,8	2 896,7	-67,9 <sup>2</sup>
Montant utilisé	-	-	-
Montant non utilisé	2 828,8	2 896,7	-67,9

1 Lignes de crédit de 1540 millions de DTS au total (dont 1020 millions de DTS au maximum au titre des AGE) en faveur du FMI, pour cas particuliers, sans garantie de la Confédération (voir page 94).  
2 Variation due exclusivement à l'évolution du cours du DTS.

## Autres engagements hors bilan

Chiffre 28

	31.12.2006	31.12.2005	Variation
En millions de francs			
Engagement de versement sur actions BRI <sup>1</sup>	118,6	121,5	-2,9
Engagements consécutifs à des contrats à long terme de location, d'entretien et de leasing	17,3	25,9	-8,6
<b>Total</b>	<b>135,9</b>	<b>147,4</b>	<b>11,5</b>

1 Les actions de la BRI sont libérées à raison de 25%. L'engagement de versement se calcule en DTS.

## Chiffre 29

### Actifs mis en gage ou cédés pour couvrir des engagements de la Banque

En millions de francs	31.12.2006	31.12.2005	Variation
	Placements de devises en dollars des Etats-Unis	32,5	35,7
Placements de devises en euros	89,7	66,9	+22,8
Placements de devises en livres sterling	-	231,0	-231,0
Titres en francs	-	11,3	-11,3
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>122,2</b>	<b>345,0</b>	<b>-222,8</b>

1 Garanties fournies dans des pensions de titres et des futures.

## Chiffre 30

### Instruments financiers dérivés<sup>1</sup>

En millions de francs	31.12.2006		31.12.2005		Valeur de remplacement	
	Valeur des contrats	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Valeur des contrats	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>29 588,1</b>	<b>22,3</b>	<b>22,0</b>	<b>29 866,9</b>	<b>70,6</b>	<b>37,9</b>
Pensions de titres						
contre francs suisses <sup>2</sup>	18 592,0	-	-	13 727,0	-	-
Contrats à terme <sup>1</sup>	1 771,5	2,6	7,7	2 053,5	5,7	2,8
Swaps de taux d'intérêt	2 856,1	18,7	13,4	7 130,1	64,9	35,1
Futures	6 368,6	1,1	0,9	6 956,3	0,1	0,1
<b>Devises</b>	<b>5 144,3</b>	<b>11,7</b>	<b>48,4</b>	<b>5 289,9</b>	<b>40,9</b>	<b>40,1</b>
Contrats à terme <sup>1</sup>	5 144,3	11,7	48,4	5 289,9	40,9	40,1
<b>Métaux précieux</b>	<b>74,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>237,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Contrats à terme <sup>3</sup>	74,5	-	-	237,5	-	-
<b>Titres de participation / indices</b>	<b>753,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>836,1</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>
Contrats à terme <sup>1</sup>	0,0	0,0	0,0	1,8	0,0	0,0
Futures	753,2	0,4	0,0	834,2	0,7	0,2
<b>Total</b>	<b>35 560,1</b>	<b>34,4</b>	<b>70,4</b>	<b>36 230,4</b>	<b>112,3</b>	<b>78,2</b>

1 Y compris des opérations au comptant avec valeur l'année suivante.

2 Exclusivement des pensions de titres à exécuter l'année suivante.

3 Résultant de prêts d'or avec valeur l'année suivante.

## Chiffre 31

### Placements à titre fiduciaire

En millions de francs	31.12.2006	31.12.2005	Variation
	Placements fiduciaires de la Confédération	386,9	621,6

## 4.4 Risques découlant d'instruments financiers

La Banque nationale opère sur les marchés financiers en vertu de son mandat légal. Le placement des actifs, qui n'a pas la priorité sur la conduite de la politique monétaire, obéit à des critères de sécurité, de liquidité et de rendement. Dans la mise en œuvre de sa politique monétaire et de sa politique de placement, la Banque nationale est exposée à de nombreux risques financiers. Les risques qu'elle encourt sur ses placements jouent un rôle dominant dans son profil de risques.

La Banque nationale gère et limite ses risques à l'aide de processus de placement et de contrôle des risques, qui sont sous la surveillance du Conseil de banque. La Direction générale définit des contraintes stratégiques dont l'application est contrôlée quotidiennement. La Direction générale et le Comité des risques du Conseil de banque sont informés, par des rapports trimestriels, des placements et des risques qui en découlent. Le processus de contrôle des risques fait l'objet d'une description détaillée dans le Compte rendu d'activité à l'Assemblée fédérale (voir pages 53s).

Les principaux risques encourus sur les placements sont les risques de marché, soit les risques découlant du prix de l'or, des cours de change, des cours des actions et des taux d'intérêt. Ils sont gérés grâce surtout à la diversification des placements.

La Banque nationale détient ses réserves monétaires – devises et or – de façon à disposer en tout temps de la marge de manœuvre qui lui est nécessaire sur le plan monétaire. Les risques de change entre des monnaies étrangères et le franc ne sont par conséquent pas couverts. Etant donné leur importance parmi les placements et leur forte propension à fluctuer, l'or et le dollar des Etats-Unis constituent les principales sources de risques.

Risques encourus par la Banque nationale

Processus de contrôle des risques

Risques de marché ...

... prix de l'or et cours de change ...

### Bilan selon la monnaie

En millions de francs	Franc suisse	Or	Dollar des Etats-Unis	Euro	Autres monnaies	Total
Or		29 190				29 190
Créances résultant d'opérations sur or		2 984	47			3 030
Placements de devises			14 959	21 436	9 197	45 592
Position de réserve au FMI					557	557
Moyens de paiement internationaux					331	331
Crédits d'aide monétaire				23	213	237
Créances en francs suisses résultant de pensions de titres	27 127					27 127
Titres en francs suisses	4 908					4 908
Autres actifs	827		4	11		842
<b>Total des actifs selon bilan</b>	<b>32 862</b>	<b>32 174</b>	<b>15 010</b>	<b>21 470</b>	<b>10 299</b>	<b>111 813</b>
<b>Total des passifs selon bilan</b>	<b>-111 762</b>		<b>-48</b>	<b>-3</b>		<b>-111 813</b>
Dérivés sur devises (net) <sup>1</sup>	-1		-2 762	439	2 278	-45
Exposition nette au 31 décembre 2006	-78 901	32 174	12 200	21 906	12 577	-45
Exposition nette au 31 décembre 2005	-75 805	27 985	13 137	22 047	12 687	51

<sup>1</sup> Prétentions à des livraisons et engagements de livrer liés à des opérations au comptant et à terme sur devises.

... taux d'intérêt et ...

L'évolution des taux d'intérêt sur les marchés influe sur la valeur de marché des placements financiers à taux fixe. Plus la durée d'un placement à taux fixe est longue, plus le risque de taux d'intérêt est élevé. Les risques de taux d'intérêt sont contenus par le recours à des portefeuilles de référence et à des règles de gestion. Ils sont gérés notamment par le recours à des instruments financiers dérivés tels les swaps de taux d'intérêt et les contrats à terme sur taux d'intérêt. Pour évaluer les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur le résultat, on calcule la *price value of one basis point* (PVBP) qui montre les répercussions d'une hausse simultanée d'un point de base (0,01 point) des courbes de taux d'intérêt pour toutes les monnaies dans lesquelles des placements sont détenus. Une PVBP positive correspond à une perte. La duration, qui mesure la durée moyenne d'immobilisation du capital investi, est elle aussi un indicateur du risque de taux d'intérêt. Plus les durées résiduelles des placements sont longues et les coupons bas, plus la durée moyenne d'immobilisation des capitaux est élevée.

Placements porteurs d'intérêts	2006			2005		
	Duration	Valeur de marché	PVBP <sup>1</sup>	Duration	Valeur marché	PVBP <sup>1</sup>
Etat au 31 décembre	en années	en millions de francs	en millions de francs	en années	en millions de francs	en millions de francs
Prêts d'or		3 028			2 982	
Placements en francs <sup>2</sup>	5,4	4 908	3	5,1	5 729	3
Placements en dollars des Etats-Unis	4,1	12 768	6	3,6	14 393	5
Placements en euros	4,2	19 300	8	4,0	20 016	8
Placements dans d'autres monnaies	4,2	6 733	3	4,1	6 577	3

1 Variation de la valeur de marché pour un déplacement d'un point de base de toutes les courbes de taux d'intérêt.  
2 Sans les pensions de titres.

... cours des actions

Le portefeuille d'actions contribue à optimiser le rapport entre rendements et risques sur les placements. Il est géré passivement, les placements étant faits de manière à refléter la composition de larges indices. Une somme de 4755 millions de francs était investie en actions à fin 2006 (fin 2005: 3667 millions). En outre, des *futures* sur indices d'actions avaient été conclus pour 753 millions de francs (valeur des contrats); ces contrats entrent dans la gestion tactique fine du portefeuille. A fin 2005, ils portaient sur 836 millions de francs, y compris des opérations à terme.

Risque global de marché

La *value-at-risk* (VaR) permet d'estimer le risque global de marché sur les actifs (voir Compte rendu d'activité, page 58). Calculée en tenant compte de la composition des actifs, la VaR s'élevait à 7,1 milliards de francs ou à environ 6,5% des actifs à fin 2006 (fin 2005: 6,1 milliards). Cela signifie qu'une perte supérieure à 7,1 milliards de francs ne devrait pas survenir plus d'une fois en vingt ans. Les risques découlant du prix de l'or et des cours de change constituent une part prépondérante de la VaR; quant aux risques dus aux cours des actions et aux taux d'intérêt, ils sont moins importants. La VaR ne peut fournir que des indices au sujet des risques encourus sur les actifs. L'évaluation des risques est faite également à l'aide d'autres paramètres. Des analyses supplémentaires – de scénarios ou de crise – sont en outre effectuées.

Les risques de crédit découlent du fait que des contreparties ou des émetteurs de titres pourraient ne pas remplir leurs engagements. La Banque nationale encourt des risques de crédit sur ses placements en titres et sur les opérations qu'elle passe de gré à gré (*over-the-counter*) avec des banques. Les risques de crédit dus aux opérations conclues de gré à gré découlent des placements à court terme, des contrats sur produits dérivés (les valeurs de remplacement sont déterminantes) et des prêts d'or. De plus, des risques de crédit résultent des lignes de crédit qui ont été ouvertes en faveur du FMI sans garantie de la Confédération.

Pour la gestion des risques de crédit vis-à-vis de ses contreparties, la Banque nationale recourt à un système de limites qui s'applique à l'ensemble des opérations. Seules des contreparties ayant une notation supérieure à la moyenne entrent en ligne de compte; dans leur grande majorité, les contreparties de la Banque nationale ont des notations entrant dans les classes AA. De plus, certaines opérations sont couvertes par des garanties. Au total, l'exposition non couverte de la Banque nationale vis-à-vis du secteur bancaire international s'élevait à environ 3,1 milliards de francs à fin 2006, contre 3,4 milliards un an auparavant. Dans le cas des placements en obligations, la Banque nationale exige la notation *investment grade*. Dans le Compte rendu d'activité, un graphique précise la ventilation, selon la notation, des placements (voir page 58). Les risques de crédit ne contribuent que faiblement à l'ensemble des risques.

Le risque-pays porte sur le fait qu'un Etat peut bloquer les paiements de débiteurs domiciliés sur son territoire ou le pouvoir de disposer d'éléments du patrimoine qui sont conservés sur son territoire. Afin de ne prendre aucun risque-pays unilatéral, la Banque nationale veille à répartir ses actifs entre plusieurs établissements dépositaires et plusieurs pays.

... risques-pays

La Banque nationale encourt également des risques de liquidité parce qu'il est possible, si elle doit vendre des placements en monnaies étrangères, qu'elle ne puisse le faire ou qu'elle ne puisse le faire que partiellement ou encore qu'après une baisse sensible des cours. Des perturbations inhérentes au marché ou d'ordre technique et des modifications dans la réglementation peuvent restreindre la négociabilité des placements. Une liquidité élevée des réserves de devises est obtenue grâce à un volume important de placements en titres liquides qui sont émis par des Etats et libellés dans les principales monnaies, à savoir l'euro et le dollar des Etats-Unis. Les risques de liquidité font périodiquement l'objet d'une évaluation.

Risques de liquidité